



Le temps de travail.
« Récolte et triage nous occupent cinq à six demi-journées par an », estime Guillaume Cousineau. D. LEHÉ

Produire ses semences fourragères pour réduire ses charges

Savoir-faire. En Vendée, le Gaec Le Chemin Noir produit ses propres semences fourragères fermières : trèfles violet ou blancs, fétuque et dactyle. Cette exploitation, spécialisée en bovins viande bio, recherche avant tout l'autonomie.

«Mes parents ont toujours multiplié eux-mêmes leurs semences de céréales, nous faisons aujourd'hui la même chose pour les espèces prairiales, commente Guillaume Cousineau, l'un des quatre associés du Gaec Le Chemin Noir, à Mouchamps, en Vendée. Nous récoltons principalement des trèfles violet ou blancs, ainsi que de la fétuque et plus occasionnellement du dactyle.» L'exploitation compte 215 ha au total dont 110 ha de prairies temporaires, 50 ha de prairies permanentes, 40 ha de céréales à paille et 15 ha de maïs grains. « Avec la rotation, nous ressemions une partie des prairies tous les ans, majoritairement avec des graines auto-produites, précise-t-il. L'objectif est double : réaliser des économies sur les achats et renforcer notre autonomie.»

Posséder son propre matériel

Pour gagner en souplesse d'organisation, l'exploitation possède son propre matériel. Très bricoleurs, les associés utilisent deux moissonneuses Braud 650 des années 1980 maintenues en bon état de fonctionnement. Ils s'en servent aussi pour leurs céréales. « Il est pratiquement obligatoire de posséder sa propre machine, estime Guillaume Cousineau. Comme nous en avons deux, nous sommes cer-

tains d'en avoir toujours une en état de marche, même si les deux sont anciennes. Nous en avons même une troisième qui ne sert que pour les pièces. » La récolte nécessite des réglages précis et les surfaces de semences prairiales n'occupent souvent que 25 à 75 ares. Faire appel à une ETA ou une Cuma pour si peu serait donc compliqué et sans garantie que le prestataire soit disponible au bon moment.

Fauchage du trèfle 48 heures avant le battage

La récolte de la fétuque et du dactyle se passe généralement en juillet. Les exploitants choisissent une zone bien fournie et propre, qu'ils laissent monter à graines. Les plantes sont coupées en direct par la moissonneuse qui passe au-dessus des autres espèces, notamment les trèfles. Les graines sont ensuite étalées à l'abri sur une plateforme bétonnée où elles continuent de sécher. Après quelques jours, le tas est repris à la main et net-



La fauche.
Quand le trèfle arrive à maturité, l'éleveur fauche la surface correspondant à ses besoins. Il laisse alors l'herbe sécher quarante-huit heures au minimum avant d'andainer. D. LEHÉ

Le séchage. Les graines de fétuque ou de dactyle séchent deux ou trois jours sur une plateforme à l'abri avant de passer dans un moulin à venter. D. LEHÉ

La moisson.
La coupe de la moissonneuse est équipée de doigts releveurs pour reprendre l'andain de trèfle. D. LEHÉ

La conservation.
N'ayant que de petites quantités à récolter, les associés ont placé un bac à pied de l'élevateur. À chaque tour, ils le vident dans un contenant de plus grande dimension. D. LEHÉ

Échanges. Un projet de collectifs régionaux

Cet été, le Gaec Le Chemin Noir a accueilli un groupe d'éleveurs bovins lait et allaitant de Vendée et de Loire-Atlantique lors d'une journée organisée par les réseaux Civam⁽¹⁾ Pays de la Loire et Gapea⁽²⁾ sur la thématique des semences fourragères paysannes. Un sujet inscrit dans le projet ClimatVeg qui vise à renforcer la résilience des filières végétales face à l'enjeu du changement climatique. Le développement des semences paysannes permet des adaptations aux terroirs et aux pratiques de chaque ferme. Dans les différents départements des Pays de la Loire, des collectifs sont donc en cours de constitution pour partager les expériences et faire progresser le savoir-faire de chacun avec l'appui de l'Inrae.

(1) Civam : Centre d'initiatives pour valoriser le milieu rural.
(2) Gapea : Groupe de recherche pour une agriculture paysanne économe et autonome, Civam de Vendée.

toyé dans un moulin à venter sur lequel les agriculteurs ont installé un moteur hydraulique entraîné par un tracteur. Pour le trèfle blanc ou violet, la récolte a lieu vers la mi-août dans une parcelle en troisième coupe. Quand les graines sont à maturité, la

parcelle est d'abord fauchée pour laisser les plantes sécher environ quarante-huit heures. L'herbe est ensuite andainée un matin avant d'être battue l'après-midi en pleine chaleur. Des doigts releveurs sont installés sur la coupe afin de reprendre l'andain plus facilement. Sur la moissonneuse, les éleveurs ont choisi de suspendre un bac en plastique au pied de l'élevateur et de garder la trappe ouverte. Les semences tombent ainsi directement dedans sans passer par la trémie. Ce bac est vidé à chaque tour dans un contenant plus grand. Cette astuce évite les pertes, car avec de petites quantités, une partie importante des semences resterait coincée au fond de la trémie et ne serait pas reprise par la vis de vidange. Les graines de trèfles passent ensuite dans le trieur séparateur de l'exploitation. Un matériel qui sert aussi pour les céréales et les métaux. Une fois triées, les semences sont stockées dans des sacs placés à l'abri dans d'anciens congélateurs hors service où elles sont protégées des ravageurs. Cette récolte de semences fourragères nécessite une certaine

rigueur : les réglages spécifiques de la machine sont notés sur un registre afin de s'en souvenir plus facilement d'une année à l'autre. L'exploitation étant en bio, les rumex et autres adventices montées à graines sont arrachées à la main pour éviter les contaminations de la parcelle.

Des variétés qui correspondent au terroir
« Ces étapes ne sont pas très contraintantes, souligne Guillaume Cousineau. Chaque année, la moisson et le tri nécessite cinq ou six opérations durant chacune entre deux et quatre heures. En 2021, nous avons moissonné environ 300 kg de trèfle violet, 120 kg de trèfle blanc et 300 kg de fétuque, soit de quoi couvrir une grande partie de nos besoins. À l'achat, des semences fourragères bio reviennent aux alentours de 150 à 250 €/ha. Comme nous ressemions généralement 20 à 30 ha de prairies, les économies réalisées sur l'achat compensent largement le temps passé. Autre avantage : nous savons que les variétés employées correspondent bien à notre terroir et à nos attentes. » DENIS LEHÉ